



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°13

Réunion électronique du 11 / 11 / 2024

Présents : MOMBARD Martine, REBOULET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisée
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affichée, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisée est définie par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.

Horaire négocié : C'est l'heure qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'heure est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.





En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

FEUILLES DE MATCH -Rappel de l'article 75 des Règlements Sportifs du District

ARTICLE 75 : Feuille de match (si non utilisation de la F.M.I.).

La feuille de match sera fournie par le club visité.

Elle sera retournée, dans tous les cas, dans les 12 heures suivant la rencontre par l'équipe qui reçoit à la commission des championnats et coupes Séniors par mail (competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Séniors, Vétérans et Foot Diversifié ou la commission des compétitions des championnats et coupes jeunes (competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr) pour les équipes Féminines et Jeunes.

Sont pénalisés d'une amende :

- Tout retard dans l'envoi de la feuille de match, amende doublée en cas de récidive,
- Toute feuille de match incomplètement renseignée ;

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Référence demande autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Tournois autorisés :

SC BOURG ST ANDEOL :

U11 Futsal le 12 Janvier 2025,

U9 Futsal le 18 Janvier 2025,

U13 Futsal le 19 Janvier 2025.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.





En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu.
Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 23 Novembre 2024 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

Merci de penser à envoyer la fiche bilan plateau avant le mercredi qui suit le plateau.

Les calendriers sont mis en ligne sur le site du District.

Modifications :

PROMOTION :

Poule B : Retrait de FC CHATELET 2.

BOURGEOIS :

Poules C, D et E : Ajout CHATELET 2 qui se déplace avec l'équipe 3 du même club.

En cas d'impossibilité d'organiser un plateau prendre contact avec les clubs participants pour inversion du lieu

Rappel : Chaque club doit se présenter sur les plateaux avec uniquement le nombre d'équipes engagées de manière officielle.

Merci de respecter le déroulement d'un plateau type présenté lors des journées d'accueil.

Bonne saison à tous

Prochains Plateaux : Samedi 16 Novembre 2024 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique AVENIR, PROMOTION, ESPOIRS et BOURGEOIS.

Prochains plateaux : Samedi 16 Novembre 2024 à 10h00.





U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 13h30.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE JP QUINTIN :

Les rencontres du 1^{er} Tour non jouées le dimanche 20 Octobre 2024 sont reportées aux 02 et 03 Novembre 2024, sauf la rencontre ESP HOSTUN - GF HERMITAGE TOURNON reportée au 01/12/2024.

COUPE Gilbert PESTRE :

La rencontre du 1^{er} Tour FC PEAGEOIS – Ent BOURG ARGEN/St JULIEN est reportée au 17/11/2024.

Tour 32^e Finale

Le vainqueur de la rencontre FC PEAGEOIS – Ent BOURG ARGEN/St JULIEN du 17/11/2024 rencontre OL SALAISE RHODIA 2 le 19/01/2025.

La rencontre de la journée du 17/11/2024, FC FELINES St CYR – ES BOULIEU est programmée le 19/01/2025.

La rencontre de la journée du 17/11/2024, FOOT MONT PILAT – Ent ASD FCCBG USP est programmée le 19/01/2025.

Brassage

Poule A : La rencontre de la journée 5 du 09/11/2024, FC FELINES St CYR – FOOT MONT PILAT est programmée le 17/11/2024.

Poule J : La rencontre de la journée 3 du 13/10/2024, US VALS – FC VALLON est programmée le 24/11/2024.

Poule K : La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, ES NORD DROME – US VAL D'AY 2 est programmée le 08/12/2024, non pas le 24/11/2024.

La rencontre de la journée 5 du 17/11/2024, Ent ASD FCCBG USP 1 – Ent CHATO9 ST BARTH 1 est programmée le 17/11/2024, comme initialement prévu et non pas le 24/11/2024.





U15 Brassage :

Rappel concernant les demandes de modification de date/horaire : Pour les championnats en 2 phases, les rencontres de la dernière journée de chaque phase doivent se dérouler le même jour. (Art 13 des Règlements Sportifs du District)

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

COUPE Ch VIVIER BOUDRIER :

Les rencontres du tour de cadrage, qui n'ont pu se jouer le 19/10/24 sont reportées, au 02/11/24.

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe sera en ligne à compter du 04 novembre, certaines rencontres pourront se dérouler le 16/11/24, le 30/11/24 ou le 14/12/24.

D1 :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

US MOURS /AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 14/12/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 05/10/2024 :

VALLIS AUREA FOOT 1 / Ent USVJ – FCV 1,
US DAVEZIEUX VIDAL 2 / OL SALAISE RHODIA 1,
en retard sont programmées le 16/11/2024.

La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024 :

US MONTELIMAR 1 / AS SUD ARDECHE F 1,
en retard est programmée le 25/01/2024.

D2 :

Poule A :

La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :

FOOT MONT PILAT 1 / GF HERMITAGE TOURNON 1
en retard est programmée le 14/12/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :

AS ANNONAY FC 1 – Ent HERMITAGE- CHATEAUNEUF 1
FC MUZOLAIS 1 / Ent BOULIEU-BOURG ARGENTAL,
en retard sont programmées le 16/11/2024.

Poule B :





La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024 :
FC EYRIEUX EMBROYE 1 / AS SUD ARDECHE F 2
en retard est programmée le 16/11/2024.

Les rencontres de la journée 4 du 06/10/2024 :
OL CTRE ARDECHE 1 / FC CHATUZANGE GOUBET 1,
ASF PIERRELATTE 1 / AS ST MARCELLOISE 1
en retard sont programmées le 16/11/2024.

Brassage

- Poule A : La rencontre de la journée 3 du 12/10/2024, AS DOLON - PLATEAU ARDECHOIS est programmée le 30/11/2024.
- Poule G : La rencontre de la journée 1 du 21/09/2024, US HAUTES CEVENNES – AS BERG HELVIE est programmée le 30/11/2024.
La rencontre de la journée 2 du 28/09/2024, FC ST RESTITUT – FC ROCHEGUDE est programmée le 30/11/2024.

Coupe GAMBARDELLA :

Félicitations aux clubs AS SUD ARDECHE et US DAVEZIEUX pour sa qualification pour le 6^e Tour.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Horaires de pratique : Samedi 15h00.

UTILISATION FMI :

Nous vous rappelons que l'utilisation de l'application FMI a un caractère obligatoire. Avant le début de cette saison, merci de vérifier l'accès informatique des éducateurs et/ou dirigeants en charge des équipes.

U20D1 :

- Journée 2 : La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, ES BOULIEU – US VALLEE JABRON est programmée le 14/12/2024.
La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, FC MUZOLAIS – US MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.
La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, AS SUD ARDECHE – SC BG ST ANDEOL est programmée le 14/12/2024.
La rencontre de la journée 2 du 21/09/2024, GF HERMITAGE TOURNON – FC MONTELMAR est programmée le 14/12/2024.
La rencontre de la journée 4 du 05/10/2024, AS SUD ARDECHE – FC MONTELMAR est programmée le 21/12/2024.

U20D2:

- Poule D : Les rencontres de la journée du 09/11/2024 de la poule D sont reprogrammées le 16/11/2024.

Coupe Georges ETIENNE :

1^{er} Tour Samedi 14 Décembre 2024. 28 équipes engagées. 12 matchs + 4 exempts.

